

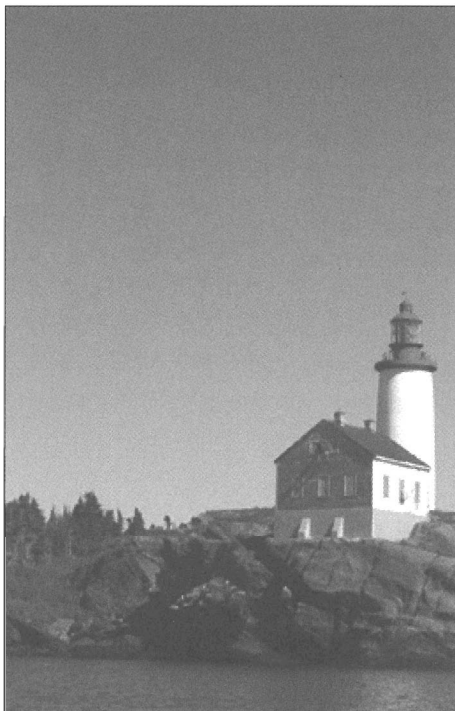
Un métier disparu : gardien de phare

Rencontre avec Maurice Thibault, dernier gardien de l'île Bicquette¹

Pascal HUOT et Maude REDMOND MORISSETTE

Un métier s'est éteint, mais une lumière reste allumée. Autrefois, dans un passé pas très lointain, des hommes s'isolaient volontairement pour devenir les yeux des navires et les guider à bon port. Une mémoire se souvient : Maurice Thibault, le dernier gardien de phare de l'île Bicquette, se raconte.

Loin du mythe de l'ermite, les gardiens de phares, ces guides du fleuve Saint-Laurent, étaient des hommes dévoués à leur métier. De ces personnages qui font désormais partie intégrante de notre patrimoine immatériel et de notre héritage maritime, Maurice Thibault est un bel exemple de ces hommes qui avaient la vocation, la passion du métier. Il faut dire qu'il a baigné dans cette profession depuis sa petite enfance, un apprentissage qui s'est fait par contact direct grâce à la cellule familiale. Hernest Thibault, son père, a été parachuté comme gardien de phare à l'île Bicquette où il a demeuré pendant 24 ans, soit de 1938 à 1962. Sa famille s'est faite insulaire et plusieurs de ses enfants ont conservé le savoir-faire familial. Ainsi, Maurice Thibault a passé tous les étés de son enfance sur l'île Bicquette et il a toujours su qu'il voulait exercer ce métier. Il a fait son apprentissage au côté de son père et, au fil des ans, il en a appris les rudiments. Puis, le 4 août 1944, alors âgé de 15 ans, il est devenu gardien de phare. Par la suite, il a suivi une formation continue avec la Garde côtière. Cette formation, qui se donnait exclusivement en anglais, avait pour but de familiariser les gardiens avec les nouvelles technologies installées dans les phares. Cinq frères de Maurice Thibault ont aussi exercé le métier de gardien de phare dans plusieurs phares du Québec.



Le phare de l'île Bicquette (source : <http://polaristo.com/leaumertour/phare.htm>)

Existant depuis 1841, le phare de l'île Bicquette a vu défiler plusieurs de ces passionnés. Dernier gardien de l'île, Maurice Thibault a dédié plus de 40 années de sa vie au phare et à une île qu'il a faite sienne jusqu'à sa retraite. Il a alors vu la fin de ce métier, causée par la modernisation et la fiabilité de l'automatisation le 15 septembre 1987.

Pour ces hommes, ancrés sur une terre entourée d'eau, exercer le métier de gardien de phare exige un mode de vie bien particulier. Engagé par la Garde côtière, Maurice Thibault devait vivre sur l'île Bicquette neuf mois par année. Il était en congé trois mois durant l'hiver où il retournait vivre au Bic; il y demeure encore aujourd'hui. Lorsqu'il travaillait, Maurice Thibault vivait sur l'île à

temps plein et sa famille venait le rejoindre durant la saison estivale. Il y avait une grande résidence mise à leur disposition. Des trois résidences alors présentes, il n'en subsiste seulement qu'une aujourd'hui. Le gardien de phare se rendait au village du Bic une fois par semaine pour s'approvisionner en nourriture. À l'automne, il devait toutefois s'approvisionner pour plusieurs semaines vu les mauvaises conditions climatiques sur le fleuve Saint-Laurent. Sur l'île Bicquette, il y avait habituellement trois gardiens de phare qui se relayaient au courant de la journée. Chacun des gardiens faisait deux quarts de travail de quatre heures, un de jour et un de nuit. Après la syndicalisation des gardiens de phare en 1967, ceux-ci ont commencé, dès 1970, à avoir un horaire de travail différent avec des quarts de travail de huit heures d'affilée.

Le métier de gardien de phare comprenait plusieurs tâches à accomplir dans une journée. Dans un premier temps, le gardien devait allumer la lumière du phare permettant de guider les bateaux sur le fleuve. Cette lumière s'est énormément transformée au fil des ans. De 1841 à 1909, les gardiens de phare devaient allumer les mèches de sept lampes à l'huile. Par la suite, il fallait allumer une seule grosse lampe à l'huile. Finalement, avec l'arrivée de l'électricité sur l'île, les lampes à l'huile ont été remplacées par une ampoule électrique en 1970. Pour permettre aux bateaux de se situer sur le fleuve Saint-Laurent, chaque lumière de phare avait une vitesse de rotation différente. La lumière du phare de l'île Bicquette faisait cinq rotations par minute. Pour assurer le mouvement de la lumière, le gardien en service devait remonter une poulie toutes les quatre heures. Les gardiens

du phare avaient aussi pour mandat d'entretenir le phare et les autres bâtisses présentes sur l'île.

Jusqu'à la fin des années 1980, le métier de gardien de phare était en constante évolution. Cette actualisation de la pratique visait à s'adapter aux nouvelles technologies intégrées au phare. Ce sont ces avancements technologiques qui ont graduellement fait disparaître le métier de gardien de phare. La présence d'une personne n'est plus nécessaire pour faire fonctionner le phare sur l'île. Actuellement, le phare est toujours en fonction pour guider les bateaux sur le fleuve Saint-Laurent.

Maurice Thibault a transmis son savoir à de nombreux gardiens de

phare. Comme il était gardien en chef de l'île et du phare de l'île Bicquette, il formait les nouveaux gardiens qui y étaient installés. Bien entendu, cette transmission est rompue depuis la fin de la profession, mais Maurice Thibault a transmis son savoir aux guides du Musée de la mer à Pointe-au-Père durant quatre années. De plus, il donne à l'occasion des conférences sur le métier de gardien de phare. Il captive ainsi ses auditeurs par des récits passionnants. Par exemple, Maurice Thibault raconte qu'il recevait une compensation financière pour travailler en zone de guerre durant la Deuxième Guerre mondiale. Les 35 \$ de plus par mois, qu'il obtenait, palliaient difficilement

l'insécurité que ressentait les gardiens de phares lorsqu'ils voyaient des militaires allemands débarquer sur l'île. Tandis que ces Allemands épiaient à l'intérieur des maisons, les gardiens feignaient de les ignorer, eux qui n'étaient pas armés.

Maurice Thibault a exercé un métier qu'il aimait. Il nous a livré une expérience de vie unique que nous avons recensée dans le cadre de l'Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel (IREPI). Dans cette perspective, des entrevues auprès de porteur de traditions ou de détenteurs de savoirs et de savoir-faire de votre région seront réalisées au cours de l'été 2006.

Note

1 Cet article a été publié dans le journal le *Mouton noir*, juin-juillet 2006. Nous remercions la rédaction et les auteurs qui ont accepté de diffuser ce texte dans la revue *L'Estuaire*.